

que leurs habitants fassent partie d'entités géographiques leur offrant la meilleure représentation possible.

Peu importe qu'une circonscription ait une population de 51,000 habitants, et une autre, de 56,000, si les limites en sont telles que les intéressés vivent dans un ensemble où ils puissent conserver leurs habitudes et leur activité dans le domaine de leur choix et garder leurs traditions et leur histoire, que cet ensemble les encourage à participer à la chose publique et à s'inscrire à la place qui leur revient dans le régime politique. Il est certes de beaucoup préférable de subir ainsi certains écarts numériques au lieu d'atteindre à une parfaite égalité si, en vue de cet idéal, les uns et les autres doivent être poussés dans des circonscriptions où ils ne possèdent ni liens ni relations et ne pourront prendre part aux affaires politiques du pays. (*Applaudissements*)

Monsieur l'Orateur, j'aimerais maintenant ajouter un ou deux mots au nom de la collectivité polonaise concentrée à Wilno, c'est-à-dire dans la région dont je viens de parler.

Cette colonie existe depuis plus de 100 ans. Plusieurs générations de Polonais vivant dans cette agglomération ont joué un grand rôle dans l'essor du comté de Renfrew. Ces gens ont été parmi les premiers à participer au dernier conflit mondial. Personnellement, je ne suis pas très au courant de la Première Guerre mondiale, bien que je puisse paraître assez vieux, mais au cours de la Seconde Guerre mondiale...

L'hon. M. Bell: Attendez donc d'avoir été ministre deux ans de plus.

L'hon. M. Greene: Dans deux ans je vous parlerai de la guerre des Boers.

Personne n'a mieux ou plus glorieusement servi son pays que ces Polonais du comté de Renfrew au cours de la Seconde Guerre mondiale. Je n'ai pas à ma disposition de données statistiques, mais j'oserai affirmer qu'aucun segment de la population du Canada ne possède un plus grand pourcentage d'engagés volontaires dans les forces armées que ces Polonais de la colonie de Renfrew-Sud.

Ils sont venus s'installer dans cette partie du Canada, alors qu'ils auraient peut-être pu obtenir de plus belles terres, parce qu'ils y trouvaient le coin de la Pologne qu'ils avaient quitté. Ces gens on joué un très grand

rôle dans l'histoire du comté de Renfrew, et ils sont fiers d'y vivre. Ils tiennent au comté de Renfrew. Toutes leurs associations se trouvent au sein même du comté de Renfrew depuis des années. Ils sont catholiques et font partie du diocèse de Pembroke aux fins d'organisation religieuse. L'évêque du diocèse demeure à Pembroke. Ils sont profondément religieux et voient en Pembroke le centre de leur organisation religieuse.

Je l'ai déjà dit, à toute fin économique, sociale et religieuse, ils font partie du comté de Renfrew et il y a lieu d'en être très fier. Ils se sont toujours intéressés vivement à la politique du pays. Ils sont venus au Canada à cause des défauts de la politique dans leur pays et ils n'ont pas oublié qu'il est important de participer à la vie politique, s'ils veulent préserver les droits qui leur tiennent à cœur et qu'ils placent au-dessus de tout.

Ces Polonais sont habitués à former des associations de diverses sortes depuis leur arrivée dans le comté de Renfrew. En vertu de cette proposition de la commission, nous les diviserons, une moitié appartenant à une circonscription et l'autre moitié à une autre, témoignant ainsi notre mépris à l'égard de leurs antécédents et de leurs traditions. Nous ne tenons pas compte de leur participation à toutes les initiatives sociales, religieuses économiques et politiques depuis leur arrivée au Canada.

Ce passé revêt, je pense, une très grande importance. L'histoire de notre pays n'est pas assez longue et c'est le moment de montrer plus d'intérêt et plus de fierté à l'égard de notre passé. Nous rendons, je crois, un mauvais service à ces gens d'origine polonaise et nous méconnaissions aussi les besoins du pays en ne tenant pas compte du passé de ces citoyens, en leur imposant ces nouvelles circonscriptions sans aucunement prendre en considération ce qu'ils pourraient vouloir.

● (5.40 p.m.)

J'exhorte la commission à étudier de nouveau cette affaire, à présent qu'elle en a l'occasion et le temps. Nous avons tous fait des erreurs par le passé, et la commission a peut-être ressenti que le temps la pressait. En effet, les élections approchaient, et il lui fallait terminer cette tâche. C'est peut-être la raison pour laquelle elle a fait son travail au